

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

## EXERCICE 2019

17 septembre 2020

Rapport de gestion du Conseil d'Administration

## Table des matières

<b>I.</b>	<b>RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019</b> .....	2
<b>A.</b>	<b>Composition du Conseil d'Administration</b> .....	2
<b>B.</b>	<b>Rapport d'activité de l'année 2019</b> .....	3
<b>C.</b>	<b>L'équipe pluridisciplinaire et le personnel administratif</b> .....	6
<b>D.</b>	<b>L'activité des Médecins du travail</b> .....	7
1.	Répartition géographique .....	7
2.	Les examens médicaux réalisés par les médecins du travail .....	8
3.	Les conclusions professionnelles.....	9
<b>E.</b>	<b>L'activité des Infirmiers en santé au travail</b> .....	10
1.	VIP.....	10
2.	Action en milieu du travail .....	10
3.	Activité connexe.....	11
<b>F.</b>	<b>L'activité des Assistantes en santé sécurité au travail</b> .....	12
1.	Nombre d'actions .....	12
2.	Nature .....	12
<b>G.</b>	<b>L'activité du Pôle IPRP</b> .....	14
1.	Toxico-chimie.....	14
2.	Ergonomie .....	14
3.	Métrologie .....	15
<b>H.</b>	<b>L'activité du Pôle prévention de la désinsertion professionnelle</b> .....	16
1.	Activité CAP EMPLOI « Maintien » .....	16
2.	Activité SIST79 : Prévention de la désinsertion professionnelle .....	16
<b>I.</b>	<b>Les ateliers de sensibilisation</b> .....	17
<b>II.</b>	<b>RAPPORT FINANCIER 2019</b> .....	18
<b>III.</b>	<b>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES</b> .....	39
<b>IV.</b>	<b>TEXTES DES RESOLUTIONS</b> .....	47
<b>V.</b>	<b>COTISATIONS 2020</b> .....	48
<b>VI.</b>	<b>DESIGNATION DES REPRESENTANTS EMPLOYEURS ET REPRESENTANTS SALARIES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION</b> .....	49
<b>VII.</b>	<b>DESIGNATION DES REPRESENTANTS EMPLOYEURS ET REPRESENTANTS SALARIES A LA COMMISSION DE CONTROLE</b> .....	50
<b>VIII.</b>	<b>QUESTIONS DIVERSES</b> .....	51

## I. RAPPORT D'ACTIVITÉ 2019

### A. Composition du Conseil d'Administration

#### Bureau

PETIT Léon	Président, <i>jusqu'en juin 2019, remplacé par</i>
FOULON Christine	Présidente
FOULON Christine	Secrétaire, <i>jusqu'en juin 2019, remplacée par</i>
DUFOURCQ Bertrand	Secrétaire
ANDRE Franck	Trésorier

#### Administrateurs élus : 12 sièges (12 désignations)

Fin de mandat : à l'Assemblée

Mandat 4 ans

statuant sur les comptes de l'exercice

BODINIER Stéphane (à partir de juin 2019)	2020
BŒUF Daniel	2020
CHAUMET Anne	2020
COLAS Laurent	2020
DEBRA Alain (jusqu'en juin 2019)	2020
DESRE Sébastien (à partir de juin 2019)	2020
DUFOURCQ Bertrand	2020
FOULON Christine	2020
GRIPON Emmanuel	2020
LABAEYE Patrice	2020
LAURENT Thierry (jusqu'en juin 2019)	2020
LEGAL Frédéric	2020
PETIT Léon (jusqu'en juin 2019)	2020
SIX Dominique	2020
VAURY Gaëlle (à partir de juin 2019)	2020

#### Administrateurs désignés : 12 sièges (12 désignations)

Mandat de 4 ans

BOUHIER Pascal	CGT	2020
FELICIEN Laurent	CGT	2020
MEMIN BRIQUET Monia	CGT	2020
PAPOT Valérie	CGT	2020
PELLERIN Sylviane	CGT	2020
ANDRE Franck	CFDT	2020
BROCHARD Bernard	CFDT	2020
SOARES Sandra	CFDT	2020
BOUHET Didier	CGT FO	2020
DUPUIS Nadine	CGT FO	2020
MARQUIS Christian	CGT FO	2020
DAMBRINE Bruno	CFE CGC	2020

## **B. Rapport d'activité de l'année 2019**

### **Rapport moral de la Présidente**

Mesdames, Messieurs,  
Chers Adhérents,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale ordinaire le 17 septembre 2020 pour vous rendre compte de l'activité de notre association durant l'exercice clos le 31 décembre 2019 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice, certifiés par notre Commissaire aux comptes.

En ce qui concerne l'activité, je vais revenir sur les éléments marquants de 2019 :

- **Un nouveau bureau**

En juin 2019, Monsieur PETIT a démissionné de son mandat de Président, après avoir consacré 16 années au SIST, tout d'abord en tant qu'administrateur pendant un peu plus d'un an, puis en tant que Président depuis novembre 2004. Cette période a été riche en événements marquants : « consolidation budgétaire », construction du bâtiment NOBEL, 3 réformes de la santé au travail (2004- 2011-2016 et celle en cours), la pénurie des médecins, la constitution des équipes pluridisciplinaires, l'importance croissante des outils informatiques...

Suite à cette démission, un nouveau bureau du CA a été élu lors du CA qui a suivi l'AG le 18 juin 2019. Le CA, le même jour, a donné à l'unanimité un mandat à Monsieur PETIT pour représenter le SIST79 dans les réunions PRESANSE National et Nouvelle Aquitaine jusqu'à fin 2019.

- **La réforme de la santé au travail**

Suite au rapport LECOCQ – DUPUIS – FOREST diffusé le 27 août 2018, des travaux et annonces se sont poursuivis pendant toute l'année 2019.

Début 2019, le projet LECOCQ a été transmis au COCT (Commission d'organisation des conditions de travail), formé de représentants salariés et employeurs). Le COCT devait donner un avis en juin 2019, avis qui devait être étudié dans le cadre des négociations en octobre 2019. PRESANSE National a été auditionné par le COCT. La dernière séance du COCT du 12/07/19 s'est soldée par un échec en termes de négociation et de concertation en Santé au travail, les partenaires sociaux ayant échoué à se mettre d'accord sur les grandes lignes de la réforme.

L'Inspection Générale des Affaires Sociales (IGAS) s'est saisie le 22/07/19, d'une nouvelle mission, pour approfondir le fonctionnement des SSTI, examiner et apprécier : l'accomplissement des missions confiées aux SSTI par la loi, la mise en œuvre de la pluridisciplinarité, l'usage des ressources mobilisées via les cotisations des entreprises, le service rendu aux salariés et employeurs. Le 19 novembre a eu lieu une rencontre entre L'IGAS et PRESANSE. Les inspecteurs de l'IGAS voulaient auditionner 12 services de santé au travail. Le rapport a été remis début 2020.

Au cours de ses différentes auditions, PRESANSE a précisé le contour de la position qu'elle souhaitait défendre :

- Accord pour un pilotage national mais souhait d'une autonomie au niveau des régions,
- Maintien de l'indépendance de l'ARS, de l'ARACT et de la CARSAT,
- Définition d'un socle commun d'offre de services pour l'ensemble des SSTI,
- Harmonisation des cotisations des prestations du socle commun, mais non étatisation,
- Souhait d'interfaces adhérents et salariés identiques partout en France, quel que soit le SSTI dans un souci de simplicité et de lisibilité pour les bénéficiaires,
- Vérification de l'effectivité du service rendu par une certification métier,

- Optimisation de la taille des Services (échelle départementale au moins), les petits services doivent travailler sur un rapprochement,
- Amélioration de la communication autour des offres de services.

Le 2 octobre 2019, le Sénat a présenté son rapport sur la santé au travail, pour enrichir l'analyse existante sur le fonctionnement du système de santé au travail.

L'année 2019 a été consacrée à suivre le projet de réforme initialisée par la députée Charlotte LECOCCQ, aussi bien au niveau national, régional et au sein du SIST.

Monsieur PETIT et Monsieur XARDEL ont participé aux travaux PRESANSE national et Nouvelle Aquitaine toute l'année. Les travaux de PRESANSE ont abouti à la proposition d'un socle commun pour une offre des SSTI.

Au sein du SIST, et plus particulièrement au sein de la Commission de Contrôle aidée par des médecins, une analyse du rapport sénatorial a été effectuée, dans le but de compléter ce rapport avec des propositions concrètes avant de rencontrer les sénateurs des Deux-Sèvres.

- **Rencontres Santé-Travail**

Le 12 mars 2019, à l'initiative de PRESANSE, la mobilisation nationale des Services de Santé au Travail Interentreprises (SSTI) a réuni plus de 8000 participants (chefs d'entreprises, responsables RH, salariés, partenaires institutionnels) à travers 150 événements dans toute la France. A l'occasion de ces rencontres Santé Travail, les professionnels des services ont mis en lumière leurs missions et leurs actions, parfois mal connues et en pleine transformation. En plus d'assurer le suivi de la santé des salariés, les SSTI réalisent des actions en milieu de travail afin d'aider les entreprises à évaluer leurs risques professionnels. Ils fournissent ainsi des conseils de prévention adaptés aux salariés et aux employeurs et s'occupent également de la traçabilité des expositions professionnelles et de la veille sanitaire.

Le SIST 79 a organisé cette manifestation dans 5 centres : Melle, Bressuire, Parthenay, Thouars et Niort Nobel, et 2 réunions par centre. Les invités ont été plutôt satisfaits. Peu mesuraient le panel des missions assurées par le SIST : conseil et accompagnement au-delà les visites médicales, ateliers de sensibilisation, collaboration avec des partenaires (AGEFIPH, CARSAT, autres SSTI...). Le seul regret des équipes du SIST est qu'il y ait eu peu de participants ; il va falloir communiquer autrement pour l'envoi des invitations aux adhérents. Parmi les adhérents ont participé 79 salariés ou dirigeants représentant 68 entreprises. Le Médecin inspecteur du travail, le préventeur de la CARSAT, et un représentant d'un député et de la mairie ainsi que le responsable de la prévention à la CPAM ont également participé, ainsi que des administrateurs et des représentants de la Commission de Contrôle.

- **Projet de service**

Dans le cadre de l'agrément du SIST 79 qui doit être renouvelé en avril 2020, il faut établir un nouveau Projet de Service pour la période 2020/2024, pierre angulaire du dossier d'agrément.

Les travaux sont déjà engagés depuis 2018, mais les travaux ont trainé suite au manque de visibilité sur l'avenir due à la réforme envisagée et également au manque de temps des différents salariés qui participent aux différents groupes de travail.

Le CA en octobre 2019 a validé 2 recrutements, dont un Chargé de projets dont la première mission a été de synthétiser les travaux en cours et ainsi travailler avec la Commission Médico Technique sur la finalisation du Projet de Service, avant présentation au CA et présentation du dossier d'agrément à la Commission de Contrôle.

- **Pénurie médicale**

Depuis plusieurs années, nous avons fait la constatation qu'il est difficile de recruter des médecins et donc de maintenir 17 équipes pluridisciplinaires complètes. Des médecins vont partir en retraite (moyenne d'âge 61 ans) dans les années qui viennent et il faut continuer à recruter.

Le département des Deux-Sèvres n'est pas connu des candidats car éloigné des facultés de médecine, et les chiffres expliquent nos difficultés : en France actuellement, environ 100 médecins du travail sont diplômés chaque année alors que 500 médecins partent en retraite.

Un « Groupe communication » composé de représentants de la Commission de Contrôle et de salariés du SIST a travaillé sur l'attractivité du service. Des documents de présentation du SIST 79 ont été élaborés et transmis au congrès des internes en médecine du travail qui s'est tenu au printemps. Malheureusement sans aucun succès.

Fin 2019 suite au départ annoncé de médecins en début 2020, le Président de la Commission de Contrôle et 2 membres du bureau du CA ont rencontré des médecins et des salariés inquiets de ces départs et des impacts sur leur activité, avec entre autres un sureffectif potentiel à gérer pour certaines équipes médicales. Le CA a été informé de nouvelles mesures d'attractivité à l'étude.

Les recrutements des médecins et des infirmiers doivent continuer à être suivis avec la plus grande attention en 2020.

- **Dissolution STC**

Le SIST79 avait créé une filiale en 2006 pour porter les activités de maintien dans l'emploi et de formation. Le versant Formation avait été refusé par l'administration. Dans le cadre de la réforme de la santé au travail et l'importance des activités de maintien dans l'emploi, il a été proposé de dissoudre STC pour l'intégrer dans le SIST. Il s'agit d'une dissolution confusion par transmission universelle de patrimoine en date du 31/05/2019. Les 5 salariés ont été intégrés au personnel du SIST. STC avait un partenariat avec Cap emploi (ADAPEI), un avenant à la convention a alors été signé.

Après avis favorable à l'unanimité du Conseil d'administration du 23 avril 2019, il y a eu dissolution de la SARL STC au 31mai 2019, avec confusion de son activité avec celle du SIST 79 à compter du 1er juin. Le budget 2019 avait été modifié pour tenir compte de cette intégration, et les comptes 2019 qui vous sont présentés intègrent un boni de confusion de 93K€.

- **Autres activités et comptes**

Nous allons maintenant vous présenter l'activité du Service, comme chaque année, ainsi que les comptes 2019.

Bien entendu, nous sommes à votre disposition pour répondre à toutes vos questions et à l'écoute de toutes vos suggestions.

Christine FOULON  
Présidente

C. L'équipe pluridisciplinaire et le personnel administratif (ETP rapportés aux heures travaillées)

		2019	2018
Médecins	Temps complet	8	9
	Temps partiel	11	14
	Equivalent temps plein annuel	14.19	14.9
Médecins collaborateurs	Temps complet	5	4
	Temps partiel	-	2
	Equivalent temps plein annuel	3.35	4.61
Infirmiers	Nombre	20	16
	Equivalent temps plein	15.13	15.30
Secrétaires médicales	Nombre	37	41
	Equivalent temps plein	30.13	33.60
Personnel administratif	Nombre	14	14
	Equivalent temps plein	9.98	10.30
	1 Directeur – 1 Adjointe de Direction		
	1 Assistante de Direction		
	1 Technicien informatique		
	1 Adjointe Technicienne informatique		
	1 Animateur formateur		
	1 Comptable Adhérents		
	1 Comptable		
	3 Secrétaires d'accueil et administratives		
	1 Documentaliste		
	2 Secrétaires détachées STC		
Métrologues	Nombre	2	2
	Equivalent temps plein	2	2
Risques physiques*	Nombre	3	3
	Equivalent temps plein	2.83	2.9
Risques toxico-chimiques**	Nombre	2	2
	Equivalent temps plein	2	2
ASST***	Nombre	16	16
	Equivalent temps plein	14.42	14.60
Chargées de mission MDE	Nombre	6	4
	Equivalent temps plein	5.23	4
	Nombre Secrétaire	3	1
	Equivalent temps plein	2.20	0.80

**\*Risques physiques : 3 ergonomes**

Mission : évaluation ergonomique des postes de travail

Information auprès de salariés des risques liés à l'activité physique et leur prévention

**\*\*Risques chimiques – toxiques**

Mission : participer à la mise en évidence et à l'évaluation d'un danger chimique ou pour la santé des salariés, accompagner les entreprises et les salariés dans le repérage et l'évaluation des dysfonctionnements dans le travail afin d'en assurer la protection

**\*\*\*Assistants en santé et sécurité au travail**

Mission : effectuer un premier repérage des risques professionnels au sein des entreprises et leur présenter le SIST79

**Risques d'inaptitude au poste de travail : CAP EMPLOI et SIST79**

Mission : rechercher une solution de maintien ou de sortie d'emploi, dès lors qu'un salarié est en situation d'inaptitude partielle ou totale à son poste de travail

## D. L'activité des Médecins du travail (ETP du contrat de travail)

### 1. Répartition géographique

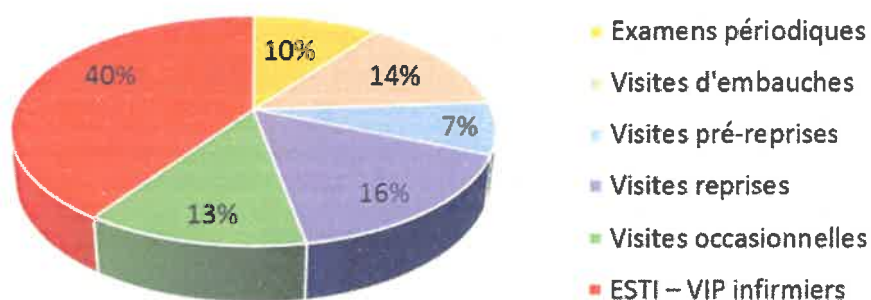
Secteurs	ETP annuel 2019		Secteurs	ETP annuel 2018	
	Coll Med	Med		Coll. Med	Med
<b>A - BRESSUIRE</b>			<b>A - BRESSUIRE</b>		
Dr CORDONEANU		1.00	Dr CORDONEANU embauche le 01/04/2018		0.65
Dr GUINET		0.90	Dr GUINET		0.90
Dr SALZMANN		0.69	Dr SALZMANN		0.70
Dr TEZARD		0.98	Dr TEZARD		0.80
<b>Sous-total</b>		<b>3.57</b>	<b>Sous-total</b>		<b>3.67</b>
<b>B - THOUARS</b>			<b>B - THOUARS</b>		
Dr BLAIS		0.90	Dr BLAIS		0.90
Dr DELACROIX		1.00	Dr DELACROIX		1.00
<b>Sous-total</b>		<b>1.90</b>	<b>Sous-total</b>		<b>1.90</b>
<b>B - PARTHENAY</b>			<b>B - PARTHENAY</b>		
Dr GACHIGNARD (jusqu'au 26/03/19)		1.00	Dr GACHIGNARD		
Dr SALESSES		1.00	Dr SALESSES	1.00	
<b>Sous-total</b>		<b>2.00</b>	<b>Sous-total</b>		
<b>C - NIORT</b>			<b>C - NIORT</b>		
Dr FLEURIMON	1.00		Dr FLEURIMON	1.00	
Dr METOIS		0.20	Dr METOIS		0.20
Dr POUFARIN		0.80	Dr POUFARIN		0.90
			Dr RAZAFINDRATSITA	1.00	
Dr REIGNIER		0.38	Dr REIGNIER		0.40
Dr ROUX		0.59	Dr ROUX		0.60
Dr SEGRESTIN		1.00	Dr SEGRESTIN embauche le 01/12/2018		0.08
Dr THOMAS départ le 03/01/2019		-	Dr THOMAS		0.17
Dr YILDIZ DELLAC départ juin 2019		0.50	Dr YILDIZ DELLAC		0.50
<b>Sous-total</b>	<b>1.00</b>	<b>3.47</b>	<b>Sous-total</b>	<b>2.00</b>	<b>2.85</b>
<b>D - MELLE</b>			<b>D - MELLE</b>		
Dr LALLEMAND départ le 31/12/2019		1.00	Dr LALLEMAND		1.00
Dr THOMAS départ le 03/01/2019		-	Dr THOMAS		0.17
<b>Sous-total</b>		<b>1.00</b>	<b>Sous-total</b>		<b>1.17</b>
<b>D - SAINT MAIXENT</b>			<b>D - SAINT MAIXENT</b>		
Dr RAZAFINDRATSITA	1.00				
Dr THOMAS départ le 03/01/2019		-	Dr THOMAS		0.66
<b>Sous-total</b>	<b>1.00</b>		<b>Sous-total</b>		<b>0.66</b>
<b>E - SOUCHE</b>			<b>E - SOUCHE</b>		
Dr GACOUGNOLLE		1.00	Dr GACOUGNOLLE		1.00
Dr GUILLERME		1.00	Dr GUILLERME		1.00
Dr LEGRAND		0.20	Dr LEGRAND		0.57
Dr MESNARD		0.20	Dr MESNARD		0.20
Dr SCHLEPP		0.21	Dr SCHLEPP		0.20
Dr SORIN embauche le 21/10/2019	1.00				
Dr TARQUINI		1.00	Dr TARQUINI embauche le 03/09/2018		0.20
<b>Sous-total</b>	<b>1.00</b>	<b>3.41</b>	<b>Sous-total</b>	<b>0.53</b>	<b>3.17</b>
<b>E - LA CRECHE</b>			<b>E - LA CRECHE</b>		
Dr CURTI	1.00		Dr CURTI	1.00	
Dr TARQUINI (rattachée sur Souché)		-	Dr TARQUINI embauche le 03/09/2018		0.13
<b>Sous-total</b>	<b>1.00</b>		<b>Sous-total</b>	<b>1.00</b>	<b>0.13</b>
<b>TOTAL</b>	<b>4.00</b>	<b>15.55</b>	<b>TOTAL</b>	<b>4.61</b>	<b>14.90</b>



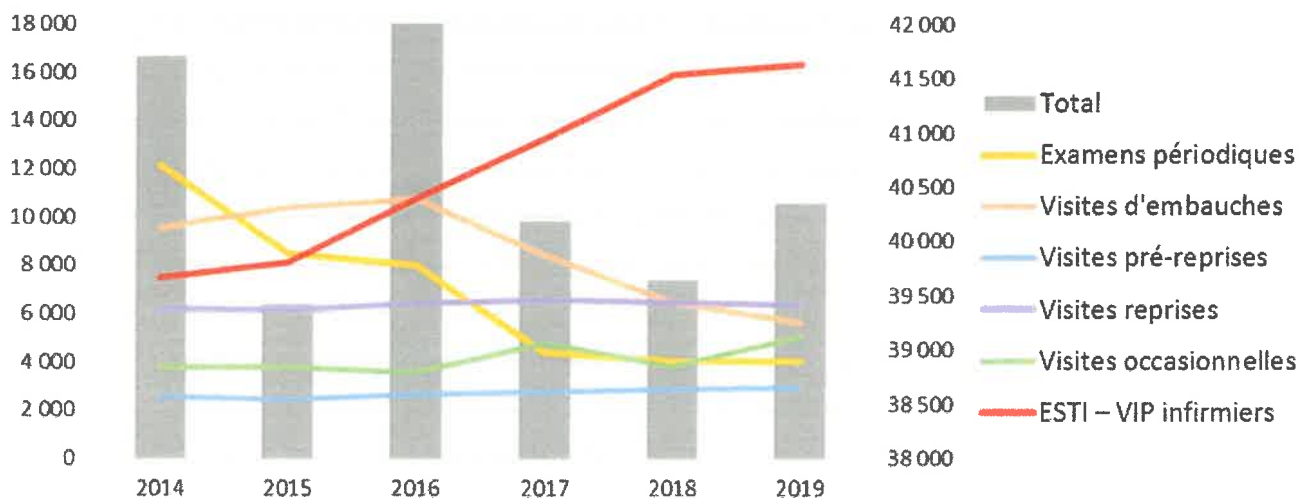
## 2. Les examens médicaux réalisés par les médecins du travail

	2019	2018	2017	2 016	2 015	2 014
Examens périodiques	4 028	4 057	4 402	7 990	8 503	12 157
Visites d'embauches	5 632	6 477	8 420	10 777	10 424	9 530
Visites pré-reprises	2 943	2 882	2 744	2 640	2 448	2 575
Visites reprises	6 393	6 501	6 577	6 426	6 144	6 192
Visites occasionnelles	5 032	3 816	4 755	3 576	3 775	3 795
Visites intermédiaires SIR	1 134	111				
ESTI – VIP infirmiers	16 322	15 907	13 289	10 770	8 127	7 465
<b>Total</b>	<b>40 350</b>	<b>39 751</b>	<b>40 187</b>	<b>42 179</b>	<b>39 421</b>	<b>41 714</b>

Examens médicaux - 2019



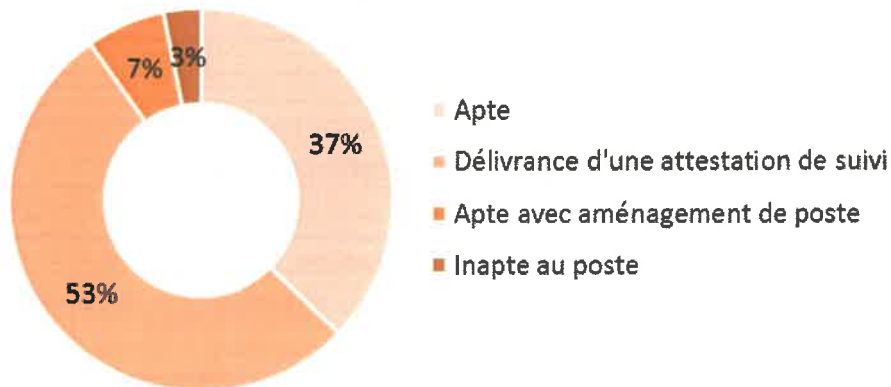
Evolution des examens médicaux 2014 à 2019



### 3. Les conclusions professionnelles

Conclusions professionnelles	2019	2 018	2 017	2 016	2 015	2 014
Apte	7 752	5 607	7 514	22 775	20 468	26 487
Délivrance d'une attestation de suivi	11 010	9 524	8 524			
Apte avec restriction			261	1 555	1 806	1 570
Apte avec aménagement de poste	1 384	1 528	1 878	1 492	1 353	1 214
Inapte au poste mais apte à un autre poste			26	394	438	460
Inapte			25			
Inapte au poste	666	633	299			
Inapte au poste : l'état de santé du salarié fait obstacle à tout reclassement dans un emploi			217			
Inapte au poste : tout maintien du salarié dans un emploi serait gravement préjudiciable à sa santé			106			
Inapte temporaire			58	378	479	487
Inapte à tous postes			52	398	359	335
Total	<b>20 812</b>	<b>17 292</b>	<b>18 960</b>	<b>26 992</b>	<b>24 903</b>	<b>30 553</b>
Pas d'avis d'aptitude délivré	5 615	5 133				
Examens servis	26 427	23 844	26 898	31 409	31 294	34 249

Conclusions professionnelles - 2019



## E. L'activité des Infirmiers en santé au travail

Tous les infirmiers sont diplômés au moins d'un DIUST ou d'une licence en santé au travail.

En 2019, 18 infirmiers ont travaillé au sein du service, dont 5 à temps partiel, ce qui représente un ETP de 17,20.

### 1. VIP

Concernant les visites sur l'année :

- 20 574 convocations
- 16 928 visites réalisées
- 5 326 absents
  - o 17% absents excusés (contre 14% en 2018)
  - o 9% absents non excusés (contre 7% en 2018)

Une forte activité de VIP initiale est observée soit 40 % des visites.

### Orientations

L'activité de l'infirmier auprès des salariés n'ayant pas eu pour la plupart de visite depuis plus de 2 ans, a impliqué de nombreuses orientations. Les salariés sont de plus en plus nombreux à ne pas ou ne plus avoir de suivi médical, entre autre avec leur médecin traitant par refus de clientèle supplémentaire ou par négligence du salarié. On observe le même problème avec les spécialités médicales (difficulté à obtenir des RDV, éloignement des spécialistes...), ce qui rend plus complexe et plus longue la prise en charge.

Les mauvaises déclarations de l'employeur engendrent une augmentation du nombre de dossiers à staffer puisque l'infirmier est tenu d'informer le médecin du travail d'une déclaration erronée (salarié déclaré SI, relevant du SIR). Suite au staff, un courrier informatif validé par le médecin est envoyé à l'employeur pour réviser sa déclaration quant au suivi du salarié.

### 2. Action en milieu du travail

Chaque infirmier est amené à réaliser des actions en milieu du travail, soit pour répondre à une nécessité de connaissance du milieu du travail dans lequel évoluent les salariés rencontrés en ESTI/VIP, soit pour des actions ciblées avec le médecin du travail (seul ou en coopération avec les IPRP, ASST ou métrologues). A noter que ces actions sont chronophages du fait de la recherche documentaire et du travail de rédaction qu'elles nécessitent.

Ont été réalisés sur cette année :

- ✓ 88 Fiches d'Entreprise
- ✓ 92 études de poste
- ✓ 94 participations aux CHSCT
- ✓ 6 actions en collaboration avec IPRP et SAMETH
- ✓ 90 visites d'entreprise
- ✓ 46 actions de sensibilisation avec différentes thématiques
- ✓ Des entretiens téléphoniques avec employeurs ou salariés
- ✓ Recueil et analyse de FDS

### 3. Activité connexe

Sur 2019, l'activité de sensibilisation s'est développée auprès des salariés et des employeurs. Les IDEST ont en effet proposé, au sein des entreprises suivies dans leurs secteurs respectifs, divers thèmes :

- ✓ Rallye des métiers
- ✓ Risques liés au travail sur écran
- ✓ Risque routier
- ✓ Substances psycho actives au travail
- ✓ Bien-être au travail
- ✓ Fumées de soudage

## F. L'activité des Assistantes en santé sécurité au travail

Toutes les ASST sont diplômées d'un Certificat Professionnel A.S.S.T et/ou ATST reconnu au Titre RNCP Niveau III (Bac + 2) (JO – arrêté 30/08/2016).

Le certificat professionnel s'adresse en premier lieu aux assistantes (secrétaires médicales) des services interentreprises de santé au travail qui projettent d'intégrer la fonction d'Assistante en Santé et Sécurité au Travail.

En 2019, 16 ASST ont travaillé au sein du service, dont 11 à temps plein et 5 à temps partiel ce qui représente 14.6 ETP.

### 1. Nombre d'actions

L'ASST est une interlocutrice identifiée pour les adhérents (T.P.E. de moins de 20 salariés).

Elle réalise le premier repérage des risques professionnels et élabore la fiche d'entreprise à la demande des médecins du travail de son secteur. Elle participe aux projets de prévention et aux actions de sensibilisation.

A ce titre, 544 fiches d'entreprise ont été réalisées en 2019 dont certaines sont à restituer en 2020.

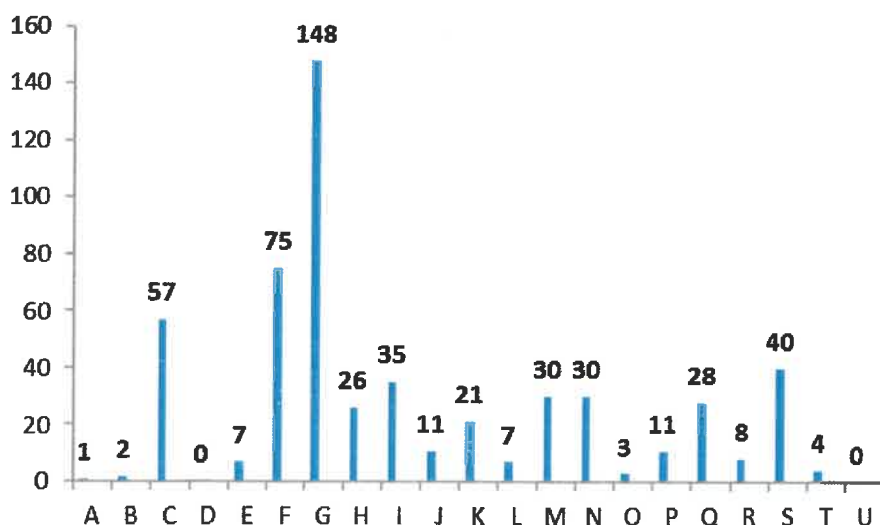
Chaque intervention fait l'objet d'une présentation du service et d'un premier repérage des risques professionnels.

En plus des 544 entreprises visitées, les ASST ont accompagné les IDEST/collaborateur médecin/médecin du travail, pour la réalisation de 9 fiches d'entreprise.

Par ailleurs, 11 entreprises contactées ont refusé la réalisation de la fiche d'entreprise.

### 2. Nature

#### Répartition des entreprises visitées par secteurs d'activités (selon INSEE\*)



- A : Agriculture, sylviculture et pêche
- B : Industries extractives
- C : Industrie manufacturière
- D : Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné
- E : Production et distribution d'eau ; assainissement, gestion des déchets et dépollution
- F : Construction
- G : Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
- H : Transports et entreposage
- I : Hébergement et restauration
- J : Information et communication
- K : Activités financières et d'assurance
- L : Activités immobilières
- M : Activités spécialisées, scientifiques et techniques
- N : Activités de services administratifs et de soutien
- O : Administration publique
- P : Enseignement
- Q : Santé humaine et action sociale
- R : Arts, spectacles et activités récréatives
- S : Autres activités de services
- T : Activités des ménages en tant qu'employeurs ; activités indifférenciées des ménages en tant que producteurs de biens et services pour usage propre
- U : Activités extraterritoriales

\* INSEE : Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques

Sur les 544 entreprises visitées, 320 entreprises concernent les quatre sections INSEE dont les activités sont citées ci-dessous :

- 
- Pour la section G (148 entreprises) : Commerce, réparation d'automobiles et de motocycles
  - Pour la section F (75 entreprises) : Construction
  - Pour la section C (47 entreprises) : industries manufacturières
  - Pour la section S (40 entreprises) : Autres activités de service

## **G. L'activité du Pôle IPRP**

### **Les Demandes d'intervention**

En 2019, 242 demandes d'intervention ont été formulées par les médecins du travail (198 en 2018). Une augmentation du nombre de demandes d'intervention sur l'année 2019 a donc été observée, notamment pour la chimie.

### **Les Actions en Milieu de Travail (AMT)**

Le nombre total d'AMT effectuées en 2019 est de 310 (260 en 2018).

#### **1. Toxico-chimie**

**83 actions** ont été réalisées par les toxico-chimistes en 2019, contre 74 en 2018.

##### **Etude de FDS, avis sur la toxicité**

- ✓ En 2019, le nombre d'actions de ce type reste stable (22 contre 24 en 2018)
- ✓ Elles consistent à évaluer le risque lié à des produits de substitution ou de nouveaux produits utilisés et à conseiller l'entreprise en matière de prévention

##### **Evaluation du risque chimique**

- ✓ Ces études ont été majoritaires et leur nombre a augmenté (33 contre 23 en 2018)
- ✓ Elles consistent à identifier et évaluer les risques chimiques en situation de travail et à rechercher des solutions de prévention dans le cadre d'une démarche participative

##### **Formation / sensibilisation**

- ✓ Ces actions sont en augmentation (10 contre 4 en 2018)
- ✓ Pour la majorité, elles font suite à une action d'évaluation des risques chimiques afin de sensibiliser les salariés aux risques spécifiques à l'entreprise et aux moyens de prévention mis en place → Prévention primaire

##### **Avis/aide à la FE**

- ✓ Le nombre reste limité et stable (5 en 2019)
- ✓ Il s'agit d'un accompagnement d'une ASST, IDEST ou médecin lors de la réalisation de la Fiche d'Entreprise, ou d'un avis à la rédaction du volet « risques chimiques » dans la FE (à partir des FDS recueillies)

##### **Enquête étiologique**

- ✓ Le nombre reste limité (2 en 2019)
- ✓ L'objectif est de rechercher un lien entre une pathologie et une éventuelle exposition professionnelle à des agents chimiques. Elles peuvent être réalisées dans le cadre de reconnaissance en maladie professionnelle ou de syndrome collectif, par exemple

#### **2. Ergonomie**

**130 actions** ont été réalisées par les ergonomes en 2019.

##### **Adaptation de poste**

- ✓ Ces actions représentent presque ¼ de l'activité des ergonomes (soit 33 actions)
- ✓ Elle est réalisée dans le cadre où un salarié présente de grandes difficultés voire une pathologie physique qui l'empêchent de réaliser son travail dans de bonnes conditions ; l'aptitude ou le maintien au poste peuvent être engagés. Il s'agit pour l'ergonome de proposer des modifications du poste de travail (aménagement, organisation...) afin de soulager le salarié et limiter les contraintes physiques et/ou psychiques.

### **Etude de poste**

- ✓ Ces actions représentent 1/3 de l'activité, soit le 1er type d'intervention réalisé
- ✓ Elles sont toujours demandées suite au repérage d'une problématique identifiée par le médecin du travail et/ou l'entreprise, souvent caractérisée par des plaintes de salariés, des arrêts de travail, des accidents du travail et/ou des maladies professionnelles. L'objectif est alors de comprendre l'origine des problèmes et de proposer à l'entreprise des pistes de solutions

### **Formation / sensibilisation**

- ✓ Elle ne concerne toujours qu'un seul sujet pour le moment : le travail sur écran. Elle représente la même part qu'en 2018 (soit 10 actions)
- ✓ L'objectif est de présenter les risques du travail sur écran aux salariés et employeurs/dirigeants puis, de proposer des conseils en termes de matériel, aménagement de locaux et environnement de travail

### **Information / conseil en matière de prévention**

- ✓ La part de ce type d'intervention a très fortement baissé cette année (16 actions contre 34 en 2018)
- ✓ Ces actions sont réalisées auprès d'un ou plusieurs salariés, ou auprès de l'employeur, et concernent différents sujets en lien avec les conditions de travail. Elles ne donnent pas lieu à une étude de poste (avec une analyse systémique de l'activité) mais il s'agit d'apporter des conseils à l'entreprise, en grande majorité sur un plan « micro », n'engageant pas l'ergonome dans une intervention de terrain trop longue

### **RPS**

- ✓ Le nombre de demandes formalisées reste faible (8)
- ✓ Aucune intervention en prévention primaire n'a été réalisée

### **Projet de conception / Changement organisationnel**

- ✓ Une seule intervention est en cours de réalisation dans le cadre d'un projet de conception, et seulement 4 interventions dans le cadre de réaménagement/réorganisation de lieux de travail ont été menées
- ✓ L'objectif de l'ergonome est d'accompagner les entreprises dans la mise en place d'un projet/changement remettant en cause l'organisation du travail afin d'anticiper l'apparition de difficultés et/ou de souffrances suite aux modifications des conditions de travail

## **3. Métrologie**

**Le nombre global de métrologies a été de 75 en 2019, contre 78 en 2018.**

### **Métrologie physique**

- ✓ La métrologie physique reste majoritaire (87%) dont ¾ concerne le bruit

### **Sensibilisation**

- ✓ Le nombre de sensibilisation a augmenté cette année (3 fois plus). Ces sensibilisations font toujours suite à une campagne de métrologie de bruit

### **Métrologie chimique**

- ✓ La métrologie chimique a augmenté légèrement (10 contre 5 en 2018)
- ✓ Les prélèvements d'atmosphère ne sont pas réalisés de façon systématique mais, en priorité, lorsque l'entreprise est désireuse d'installer un système de ventilation/aspiration ou pour en évaluer son efficacité



## H. L'activité du Pôle prévention de la désinsertion professionnelle

SAMETH a été dissoute en juin 2019. Le personnel de STC, filiale à 100% du service de Santé au Travail des Deux Sèvres, a ainsi pu réintégrer le SIST79, revenant ainsi à la situation d'avant 2005.

### Type d'actions réalisées :

- ✓ **Maintien dans l'emploi** : cette activité est exercée sous le label CAP EMPLOI « maintien » (anciennement SAMETH). Cette activité est liée à la mise en place du nouvel accord de partenariat, afin d'assurer la mise en place du nouvel OPS (Opérateur de Placement Spécialisé) financé par l'AGEFIPH et le FIPHFP en partenariat avec l'ADAPEI
- ✓ **L'activité prévention de la désinsertion professionnelle** : pour aider les salariés en situation de désinsertion professionnelle ou de maintien dans l'emploi ne rentrant pas dans le cadre des services de l'OPS

#### 1. Activité CAP EMPLOI « Maintien »

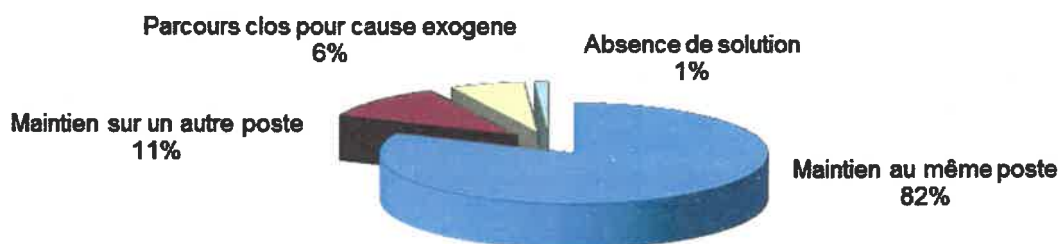
### Les volumes traités :

	CPAM/MSA		Public		INDEPENDANT		TOTAL
2017	474	85%	26	5%	57	10%	557
2018	410	82%	35	7%	52	10%	497
2019	385	82%	22	5%	62	13%	469

Seule une partie des dossiers donnent lieu à l'intervention en entreprise pour un maintien dans l'emploi. Les autres sont, soit toujours en arrêt, soit orientés vers d'autres solutions, comme des invalidités, comme des bilans de compétences.

### Les maintiens réussis :

#### Résultats sur dossiers fermés 2019



Les maintiens se font essentiellement au même poste 82%, notamment grâce à des aménagements techniques ou organisationnels facilités par la veille aux innovations pratiquée dans le service.

#### 2. Activité SIST79 : Prévention de la désinsertion professionnelle

### Les solutions proposées

- ✓ Maintien en entreprise
- ✓ Reclassement externe
- ✓ Sortie d'emploi
- ✓ Aides administratives et juridiques

### Les volumes traités

- ✓ 390 ouvertures de dossiers 2016
- ✓ 429 ouvertures de dossiers 2017
- ✓ 601 ouvertures de dossiers 2018
- ✓ 635 ouvertures de dossiers 2019

## I. Les ateliers de sensibilisation

### Des ateliers proposés à tous nos adhérents

- ✓ 9 ateliers ont été proposés aux adhérents via un mailing, une communication dans la presse locale et notre site internet
- ✓ Chaque atelier a été réalisé une fois à Niort et une fois à Bressuire, sur la période de juin à novembre 2019
- ✓ 72 entreprises (103 personnes) ont participé
- ✓ Retour satisfaisant sur cette nouvelle prestation, par les adhérents présents, cependant 2 ateliers complets ont été annulés, ainsi qu'une session pour un autre, faute de participants

### Thèmes abordés

- ✓ La prévention des risques, où en êtes-vous ?
- ✓ La consommation de substances psychoactives (SPA) et le travail
- ✓ Quelle prévention pour les risques psychosociaux ?
- ✓ La réglementation en santé au travail
- ✓ Prévention des risques liés au travail sur écran
- ✓ Le soudage : une activité source d'exposition à des polluants chimiques
- ✓ Bien-être au travail : du collectif à l'individuel
- ✓ Restauration, chaud devant ! de vos obligations, à nos solutions de prévention
- ✓ Le risque routier, un risque professionnel

### Objectifs et bénéfices de ces ateliers

- ✓ Développer les échanges avec les adhérents, pour mieux nous faire connaître et mieux connaître leurs besoins
- ✓ Réunir des entreprises afin de favoriser le partage d'expériences
- ✓ Redynamiser le travail ensemble, entre les métiers du SIST 79
- ✓ Donner une meilleure image de notre service